



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI  
AU NOUVEL AMBASSADEUR D'HAÏTI  
PRÈS LE SAINT SIÈGE\***

*Lundi 6 février 1967*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

Au lendemain - et, en quelque sorte, comme conclusion - des événements religieux qui ont jalonné pour votre Pays l'année 1966, et que Votre Excellence vient de rappeler dans des termes si élevés, c'est un plaisir pour Nous de vous accueillir aujourd'hui comme Ambassadeur d'Haïti près le Saint-Siège. Nous avons connu jadis ici même, avant Notre élévation à la charge suprême, plusieurs de vos prédécesseurs. Et depuis, Nous avons suivi avec la plus affectueuse préoccupation les vicissitudes qui ont marqué l'histoire récente des relations entre le Saint-Siège et votre Patrie. Tandis qu'une page de cette histoire vient de se fermer avec l'année écoulée, les événements qui l'ont marquée, et que consacre notre rencontre de ce jour, en ouvrent une autre. Et celle-ci Nous apparaît riche de perspectives encourageantes pour la chère nation dont vous devenez désormais le représentant officiel auprès de Nous.

Nous ne reviendrons pas sur le passé. C'est vers l'avenir que Nous préférons Nous tourner, pour vous assurer que la sollicitude de l'Eglise pour le peuple haïtien continuera à s'exercer et à se manifester en toute occasion. La confiance qu'il place dans celle que vous avez, d'un mot si heureux, appelé «sa Mère et sa souveraine Consolatrice» ne sera pas déçue. Et s'il peut arriver, dans les relations humaines, qu'une nation se sente, selon vos propres expressions, «isolée et incomprise», cela n'est jamais vrai vis-à-vis de l'Eglise, qui est proche de tous ses enfants et pleine de compréhension et de tendresse pour chacun d'eux.

Elle l'a prouvé, en ce qui concerne votre Patrie, en élevant tout récemment à la charge sublime de l'Episcopat, dans des circonstances exceptionnellement suggestives, cinq de ses fils. Elle le prouvera encore à l'avenir, en travaillant de son mieux à l'élévation et au progrès spirituel - et,

dans la mesure où elle le pourra, matériel - d'un Pays qui lui est particulièrement cher. Elle est heureuse de mettre à la disposition de tous ses fils les trésors de sa doctrine, les richesses de ses sacrements et de ses multiples activités apostoliques.

En retour, elle compte sur l'attachement toujours fidèle des haïtiens à leurs traditions catholiques, sur la pureté de leur foi, sur leur amour de l'Eglise, sur leur souci d'entretenir des relations toujours filiales et confiantes avec le Siège Apostolique. C'est à vous, Monsieur l'Ambassadeur, qu'il reviendra d'entretenir et de développer ces relations. Soyez assuré que vous bénéficierez toujours, dans cette tâche, de Notre appui le plus bienveillant et de la plus grande compréhension de la part de Nos collaborateurs.

En vous chargeant de remercier Monsieur le Président de la République des sentiments qu'il vous a confié le soin d'interpréter auprès de Nous, et en vous souhaitant une mission heureuse et féconde auprès du Saint-Siège, Nous invoquons sur le peuple haïtien tout entier et sur vous-même la divine assistance et vous accordons de grand cœur Notre Bénédiction Apostolique.

---

\*AAS 59 (1967), p.151-152.

*Insegnamenti di Paolo VI*, vol. V, p.70-71.

*L'Osservatore Romano* 6-7.2.1967, p.1.

*L'Attività della Santa Sede* 1967, p.108-109.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.7 p.1,8.

*La Documentation catholique* n.1491 c.585-586.

---